

Pétition fédérale en faveur du suffrage féminin

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **16 (1928)**

Heft 296

PDF erstellt am: **23.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-259549>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de Vallorbe et d'Yverdon comprennent deux membres féminins, et bien mieux, celle de Begnins est même présidée par une femme. Et partout on se loue unanimement des services rendus par ces nouveaux membres.

Conférence Internationale sur les méthodes modernes de guerre et la protection des populations civiles.

C'est sous ce titre, malheureusement un peu long, que la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté organise, à Francfort, du 4 au 6 janvier prochain, une conférence qui promet d'être du plus haut intérêt. Par son sujet d'abord, qui touche à l'un des plus effroyables côtés de la guerre moderne (guerre chimique, guerre bactériologique, etc.), montrant ainsi comment toutes les découvertes scientifiques modernes peuvent être détournées de leur signification civilisatrice pour servir à l'anéantissement de populations civiles entières; par la qualité des orateurs et oratrices ensuite, parmi lesquels nous relevons les noms de personnalités appartenant tout spécialement aux milieux scientifiques universitaires d'Allemagne, de France, de Suède, de Suisse, etc. Deux grandes réunions publiques sont prévues, en dehors des travaux de la Conférence proprement dite, et qui sont divisés de la façon suivante: *Le caractère de la guerre moderne; le problème de la protection des populations civiles; la science et la technique du désarmement, conclusions et moyens pratiques d'action.*

Nous souhaitons le plus vif succès à cette Conférence, qui a le si grand avantage de concentrer sur un point spécial et particulièrement frappant la grande lutte contre la guerre.

Le parti socialiste et les femmes.

On nous signale le fait intéressant qu'une femme fait partie du Comité Central du parti socialiste suisse, et que dans les Assemblées de délégués où se prennent toutes les décisions importantes de ce parti, siègent 5 ou 6 femmes, dont la voix compte autant que celle des délégués masculins. C'est là un exemple que devraient bien suivre les autres partis politiques, qui, jusqu'à présent, ont montré à l'égard de la participation féminine à leurs travaux une discrétion qu'on ne peut s'empêcher de trouver excessive.

Pétition fédérale en faveur du Suffrage féminin

Dimanche dernier, 2 décembre, a eu lieu, à Berne, la seconde réunion du Comité d'initiative qui s'était constitué, il y a juste un mois, sur l'invitation de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, pour étudier les moyens de lancer, sitôt après le nouvel an 1929 une grande pétition à travers la Suisse en faveur du suffrage féminin fédéral.

Grâce à l'activité de Mme Leuch, nommée présidente de ce Comité d'initiative, et de Mme Hänni, avocate à Berne, également vice-présidente de la Fédération suisse des Associations d'employées de bureau, un travail considérable a été accompli durant ce mois de novembre, si bien qu'un Comité d'action a pu être définitivement constitué, sous la responsabilité et la direction duquel cette grande pétition va être lancée. Comité très nombreux, puisqu'il a été décidé que toutes les Associations adhérentes y seraient représentées par deux déléguées, et que déjà les Associations dont les noms suivent ont donné leur pleine adhésion: Alliance nationale de Sociétés féminines suisses; Association suisse pour le Suffrage féminin; Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté (branche suisse); Ligue suisse de Femmes abstinences; Ligue de Femmes suisses contre l'alcoolisme; Union suisse des Institutrices; Fédération suisse des Sociétés féminines d'employées; Association suisse des Femmes universitaires; Association suisse du Personnel des Services publics; Parti socialiste suisse; Fédération évangélique suisse des ouvriers et employés, Union suisse des Amies de la Jeune Fille. En outre, la Société d'Utilité publique des Femmes suisses et le Lycée de Suisse ont laissé leurs Sections libres de s'associer à ce mouvement, et les réponses définitives manquent encore d'un certain nombre d'Associations suisses, tant féminines que mixtes ou masculines, qui n'avaient encore pu consulter leurs Assemblées générales; mais nous ne croyons pas commettre d'indiscrétion en disant que certains hommes politiques en vue, que certains partis politiques régionaux ou cantonaux ont également assuré le Comité d'action de leur sympathie et de leur intérêt actif, et que notamment M. Martin Naef, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats (Genève) a demandé à siéger dans ce Comité.

Il est évident qu'un si nombreux Comité d'action ne peut pas être chargé de l'énorme besogne pratique à accomplir, qui nécessitera de fréquentes rencontres et réunions; aussi le Comité d'action une fois constitué a-t-il immédiatement élu un Bureau Exécutif de 13 membres, à qui incombera ce travail. Ce Bureau est composé de Mme Leuch (Lausanne), présidente, de Mme Hänni (Berne), vice-présidente; puis de Mmes et Mlles Gertrud Duby (Berne), Göttisheim (Bâle), Gourd (Genève), Grütter (Berne), Merz (Berne), Quinche (Lausanne), Zellweger (Bâle). Des démarches doivent être encore faites auprès d'un membre féminin neuchâtelois, et auprès de trois membres masculins, de façon à assurer, tant à la Suisse romande qu'à la collaboration masculine féministe une représentation équitable.

Le Comité d'action a également adopté à l'unanimité le texte suivant de la pétition:

Les soussignés, hommes et femmes suisses majeurs, persuadés qu'il est injuste dans une démocratie d'écarter les femmes des affaires publiques, auxquelles elles peuvent apporter une utile participation,

demandent à notre haute Assemblée fédérale d'introduire dans la Constitution une disposition reconnaissant aux femmes les droits politiques (électorat et éligibilité) aux mêmes conditions qu'aux hommes.

Comme on le voit, il s'agit d'une pétition à signer aussi bien par des hommes que par des femmes. Certaines ont pu regretter cette décision, qui privera notre pétition d'une partie de sa valeur de réfutation de l'argument éternellement ressassé: les femmes suisses ne veulent pas du droit de vote. D'une partie seulement, puisqu'il suffira d'additionner les noms recueillis sur les pages destinées aux signataires féminines pour pouvoir articuler des chiffres importants; et en revanche, les signatures masculines conféreront à cette pétition, non seulement une importance numérique plus grande, mais encore une base plus large d'action, et la preuve que notre mouvement n'est

— Oh! madame, dit l'enfant, les larmes dans les yeux, je vous demande pardon, je n'avais pas lu.

Samedi après-midi, devant le cirque, les congressistes arrivent nombreux. Ils regardent un peu étonnés ces suffragettes qui font les cent pas. Ils n'ont pas l'air très satisfaits en prenant les papiers que nous leur mettons presque de force dans les mains. Des délégués, pressés ou distraits, ne voient pas nos pancartes; ils lisent sur le tract que nous leur tendons ces mots en gros caractères: *Contre le suffrage des femmes.*

— Ah! très bien, parfait, disent-ils.

Mais comme nous les prions de lire un peu plus avant, leur visage change...

* * *

Le lundi 5 novembre, M. Daladier, président du parti radical, avait daigné donner audience à une délégation féministe angevine. Mme Billot-Thulard s'efforça de persuader M. Daladier de la légitimité de nos revendications et de l'amener à les soutenir lui-même. Fort courtoisement, il promit. Eau bénite de cour! Mlle Boulestrau, membre de la Ligue pour le droit des femmes, ne se gêna pas pour le lui dire.

Sur cette affirmation que le parti radical n'étouffait jamais la voix des femmes et avait toujours voté les lois sociales, notre ligueuse répliqua:

— Si vous n'étouffez pas les voix des femmes, accordez-leur ce qu'elles demandent: le droit de vote. Quant aux lois sociales, parlons-en: 1 fr. 50 par jour aux femmes en couches; 30 francs par mois pour élever un enfant. C'est une honte, monsieur; vivriez-vous pour ce prix-là?

— Graduellement, nous pourrions faire plus, je l'espère.

— Il faut donc que les mamans et les enfants nécessiteux attendent graduellement de quoi manger?

M. Daladier opposa que lui aussi était fils d'ouvrier. Il paraît que Mlle Boulestrau scandalisa bien des gens lorsque, avec sa franchise de travailleuse, avec sa rudesse de sage-femme qui voit tant de misères, elle dit: « Oui, des fils d'ouvriers qui ne doivent pas souvent se serrer la ceinture! »

M. le président ne s'est pas fâché, ou tout au moins il ne l'a pas montré. Il a pensé qu'il avait en face de lui un bel exemple de ce bon peuple de France au franc-parler, et il a fait cet aveu:

— Si nous avions partout devant nous des suffragettes décidées, vous auriez vite obtenu ce que vous demandez...

MARIA VÉRONE.

nullement, comme on le ressasse aussi, un mouvement « anti-hoministe ».

Une autre observation que suggère ce texte, et qu'il importe de relever immédiatement, est qu'il s'agit d'une *pétition*, et non pas d'une *initiative*. Une initiative, en effet, et nous nous excusons de le répéter ici auprès de lectrices suffragistes, ne comporterait que des signatures d'électeurs, et aurait pour résultat, quelle que fût la décision des Chambres à son égard, une votation populaire: or, il est certain qu'à l'heure actuelle, une votation populaire dans toute la Suisse sur l'octroi aux femmes des droits politiques serait une folie. Trop de régions de notre pays, qu'il faut atteindre avec prudence et patience, sont encore restées fermées à notre propagande, pour qu'un lancement d'une initiative ne corresponde pas un échec si caractérisé qu'il serait un désastre pour notre cause. Une pétition, au contraire, nous permet d'abord de recueillir des signatures de femmes, ensuite de tâter le pouls de l'opinion publique, et enfin, par la discussion aux Chambres fédérales, de mesurer la chaleur de notre thermomètre suffragiste parlementaire avant de nous lancer dans une grande aventure. C'est la première étape qui correspond au stade actuel de notre mouvement suisse. Et, d'autre part, le fait que les motions Greulich et Göttscheim, qui sommeillent depuis 1919 dans les cartons (est-ce un cliché de parler de cartons poussiéreux? ou s'agit-il d'une poussière morale?) du Palais fédéral, vont être reprises prochainement par le Conseil National nécessite un grand mouvement d'opinion publique pour soutenir la réapparition, après dix ans bientôt, de ces motions, et nous assure la discussion de notre pétition. Sans compter que l'on pourrait s'étonner à bon droit, aux Chambres et dans le pays, et surtout après que la Saffa ait invinciblement amené le mot de suffrage féminin dans toutes les bouches, de notre silence et de notre immobilité à ce moment important. Ceci pour répondre surtout à celles qui manifestent ces jours, la crainte classique que « le moment ne soit pas opportun... »

Comme pour la Saffa, l'effort va être tenté de créer dans tous les cantons des Commissions cantonales chargées de recueillir les signatures et de centraliser la propagande. Là où il existe des Sections suffragistes, ce sont elles qui seront chargées de prendre la tête du mouvement; ailleurs, on demandera aux Sections locales de fonctionner à leur place; et là enfin où les femmes ne sont pas organisées dans l'une ou l'autre des Associations initiatrices, ce sera au Bureau Exécutif qu'il appartiendra d'organiser le travail avec le concours de personnes de confiance. Tout ceci le plus rapidement possible, car l'opinion générale du Comité d'action a été qu'il est mille fois préférable de donner pendant peu de semaines un vigoureux coup de collier que de laisser trainer et s'engourdir un mouvement pendant de longs mois. C'est pourquoi les préparatifs vont être partout activement poussés, sitôt que les Associations suisses en auront donné avis à leurs Sections locales, de telle façon que la cueillette des signatures puisse commencer vers le 15 janvier au plus tard. Et naturellement, la propagande par la presse, par les conférences, devra marcher de pair, car cette pétition doit aboutir à un gros, très gros chiffre de voix... ou ne pas être!

Nous tiendrons naturellement nos lecteurs au courant, quinzaine après quinzaine, du développement que prendra cette pétition. Aujourd'hui nous tenions surtout à en annoncer officiellement le plan, et à y intéresser tous ceux et toutes celles qui trouveront là le moyen offert à chacun et à chacune de travailler efficacement pour notre cause. Car de combien de bonnes volontés n'aurons-nous pas besoin, pour courir la campagne des cantons agricoles, arpenter les rues et grimper les escaliers des villes petites ou grandes, pour chercher à domicile la masse de signatures que ne procureront pas les réunions et les conférences? Que tous ceux et celles, qui auront dès janvier un peu de temps à consacrer de la sorte à notre pétition, s'annoncent dès maintenant aux présidentes de leur groupe suffragiste local. Et aussi que chacun cherche dans son portemonnaie une ou plusieurs piécettes, et la mette de côté: car un mouvement de cette envergure ne va pas sans frais. Le Comité d'action prend à sa charge les frais d'imprimés, de direction générale, de propagande directe là où aucun Comité local ne pourra être constitué; les Comités locaux auront à pourvoir

aux frais locaux, conférences, locations de salles, déplacements de conférenciers, annonces et publicité... Déjà des dons très généreux sont parvenus au Comité d'action, que nous indiquons plus loin. Ils en appellent d'autres. Nous les enregistrerons ici au fur et à mesure que nous en aurons connaissance, et nous en remercions d'avance les donateurs, quelle que soit la valeur de leur obole.

E. Gd.

Déjà versés au Comité d'action (*Compte de chèques postaux III. 70.49 Berné*)

S. d. G. (Berne)	Fr. 1.000.—
B. B. (St-Gall)	100.—

Education et éducatrices en Suisse

(*Suite et fin.*)¹

Tout le monde chez nous pourra et voudra lire la brochure Evard, mentionnée ci-dessus. Il s'agit ici de la mission éducatrice de la femme en tant que femme, et non plus exclusivement de l'éducatrice de carrière. Après une brève introduction et un court chapitre consacré aux généralités, l'auteur aborde la question de la femme éducatrice dans la famille, l'étude du rôle de la mère et de sa préparation actuelle notoirement déficiente et insuffisante. Elle conclut ce captivant chapitre par ces lignes: « Il s'agit que, dans un demi-siècle, il n'existe plus, dans notre pays, de mère mauvaise élèveuse qui laisse mourir son bébé, faute de savoir le soigner, ni de mère inapte à l'éducation familiale, qui crée des insociaux par son égoïsme et son incompétence d'éducatrice, en un mot qu'on ne laisse plus au hasard et à l'empirisme la formation des mères... des 400.000 éducatrices des foyers suisses. »

Dans son introduction, l'auteur avait déclaré: « La patrie n'est pas faite que de gloires masculines; depuis la reine Berthe, compréhensive des aspirations populaires... jusqu'aux pionnières de l'Alliance de Sociétés féminines suisses (dès 1899), il y a, à chaque génération, de splendides « réserves nationales » dans la patrie suisse... La femme suisse contribue largement à créer la physionomie de la Suisse future, « le visage aimé de la patrie », non seulement en lui donnant, de sa chair et de son sang, des fils et des filles de valeur, mais en mettant toute son âme à leur éducation au foyer domestique, dans les cadres scolaires et les œuvres de jeunesse, et encore en entretenant dans la famille, l'école et la société ce bel élan d'idéalisme propre au psychisme féminin. » Cette réfutation par avance d'une affirmation de M. le Conseiller fédéral Schulthess, très froissante pour la femme suisse, était opportune et nous a soulagée: ce magistrat ne parlait-il pas naguère, à l'occasion de je ne sais plus quelle solennité patriotique, de « l'armée fondement de la patrie ». Non et mille fois non! Ce n'est pas l'armée, où la femme n'a point de place, qui peut être le *fondement* de la patrie; ce sont les couples humains créateurs des familles, et ce sont les familles qui constituent le fondement de la patrie. L'armée, qui en a été dans le passé l'un des éléments constructeurs, n'en est plus aujourd'hui que l'un des soutiens — encore nécessaire, et fasse le Ciel — et la femme! — que l'état de barbarie actuelle ne perpétue pas aux siècles des siècles!

Le chapitre consacré à *La femme éducatrice dans l'école* est très développé et d'un intérêt palpitant, en même temps que hautement instructif. Il fait une place aux maîtresses spécialisées, à l'Association suisse des Institutrices catholiques, à l'enseignement par les religieuses dans les couvents, aux écoles normales, aux écoles sociales, sans omettre ni l'enseignement post-scolaire, ni l'Université. Les carrières proprement éducatrices et l'éducation familiale n'épuisent pas les possibilités éducatrices de la femme, aussi M^{lle} Evard consacre-t-elle le dernier chapitre de son étude vraiment magistrale à *La femme éducatrice dans la société*. Elle relève qu'à côté de celles d'institutrice et de professeur d'autres carrières permettent à la femme d'exercer une grande influence éducatrice, et que cette influence fait partie de sa mission propre: les femmes médecins, sages-femmes, nurses, gardes-malades, d'une part, et

¹ Voir le *Mouvement*, N° 294.